

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2024 PAR EQUIPES : SENIORS +

### Règlement du championnat

C'est un championnat de début de saison qui se déroule en tout début de saison, avant les vacances de Toussaint et avant la première journée SENIOR. Les hommes et les femmes jouent donc tous les dimanches (ou le samedi) en même temps.

Le calendrier est le suivant : **Dim 17/9 Dim 24/9 Dim 01/10 Dim 08/10 Dim 15/10**

Il est possible de jouer en semaine **avant la date butoir**, avec l'accord des deux équipes. En cas de terrain indisponible (tournoi, TMC), la rencontre doit se jouer **avant** ou chez l'adversaire. Il est **impératif que les résultats soient saisis à la date indiquée** (classement mensuel et vérification des rencontres par JAE). Les rencontres reportées **sans raison** ou **par manque de joueurs** et **sans l'accord du juge-arbitre**, seront considérées comme **perdus par forfait**. Si une seule équipe ne peut jouer, le forfait sera attribué à cette seule équipe. Les forfaits sont comptabilisés et peuvent mettre en cause la participation l'année suivante.

#### Pour toutes les catégories 35 +, 45 +, 55 +, 65 + : 3 simples et 1 double.

Les joueuses et joueurs de simple peuvent disputer le double.

**En simple, format 2 : 3<sup>e</sup> set = super jeu décisif en 10 pts.**

Dans le double, format 4 : application du point décisif et le troisième set est remplacé par un super jeu décisif en 10 points, marqué 10/0, 10/1, 10/2, 10/3... dans TEN'UP.

Pour toutes les catégories, la composition des divisions est faite en fonction des listes-type saisies. **Il était donc impératif que cette liste corresponde au plus près à l'équipe qui jouera effectivement.**

- Un joueur non inscrit sur la liste type peut jouer si son classement est égal ou inférieur au dernier classement de la liste type (même s'il est inscrit dans l'équipe 2).
- Le championnat 65+ se joue en priorité en semaine
- Les compositions d'équipes se font dans l'ordre des classements
- Un joueur ne peut participer au championnat que dans une seule catégorie d'âge.
- Le Juge Arbitre est **PATRICE GAUDICHEAU** (06.62.47.53.35 patrice.gaudicheau@fft.fr)

**Bien s'assurer que chaque compétiteur ait sa licence 2024 validée la veille de la rencontre à laquelle il participe.**

Les résultats doivent être saisis impérativement **avant le lundi après-midi** dans TEN'UP, la saisie est ensuite impossible.

**La section Seniors + du Morbihan**

**Dest. :** Clubs du Morbihan  
Présidents de Clubs du Morbihan

**Copie :**  
Jean-François DAUBARD – Président CD 56  
Frédéric BATRELLE – Coordonnateur Pôle Sportif  
Sylvie PAULIN – Secrétaire générale CD56